

SAINT-MARTIN D'AUBIGNY

**Bulletin Municipal  
AVRIL 2012**

**N° 45**

Edité par  
la commune de  
Saint-Martin d'Aubigny

**Couverture :**

Les nouveaux logements du Bourg, en travaux (Photo M. Alouane, Architecte à Agneaux) et après (photo J. Levavasseur)

**4ème de couverture :**

Aménagements paysagers sur la commune (photos B. Hamel - J. Levavasseur).

Mise en page Bruno HAMEL

## SOMMAIRE

<b>Le Mot du Maire</b>	<b>P 3</b>
<b>Des nouvelles de la Communauté de Communes</b>	<b>P 4</b>
<b>TRAVAUX</b>	<b>P 6</b>
<b>TRANSPORTS SCOLAIRES - VOIRIE</b>	<b>P 8</b>
<b>LIGNE THT – PLANTATIONS</b>	<b>P 9</b>
<b>Des nouvelles de nos FINANCES</b>	<b>P 10</b>
<b>NOS HABITANTS</b>	<b>P 12</b>
<b>La page des SYNDICATS</b>	<b>P 14</b>
– SIATR (Marchésieux-Feugères-Saint-Martin)	
– Syndicat des Affaires scolaires	
– Syndicat d'Eau	
<b>NOS EMPLOYES COMMUNAUX</b>	<b>P 16</b>
<b>DIVERS</b>	<b>P 17</b>
– Subventions associations 2011	
– Tarif assainissement 2012	
– Permis de construire 2011	
– Achat cuve à fuel	
<b>La page des Associations</b>	<b>P 18</b>
– CLUB des AINES	
– Comité SAINT CHRISTOPHE	
– ADAME des MARAIS	
– Mise à jour du fichier des associations	
<b>HISTORIQUE DES MAIRES</b>	<b>P 20</b>
<b>LES DATES A RETENIR</b>	<b>P 21</b>

## **MOT DU MAIRE**

*Normalement, quand sur la commune de gros travaux sont réalisés, c'est source de développement économique et les habitants y sont favorables.*

*Les travaux des lignes 400 000 volts ne rentrent pas dans cette catégorie au motif que d'une part, à l'aube de fermer certaines centrales, le nucléaire n'apparaît pas la source d'énergie à développer et que d'autre part, les habitants, en fonction de leur localisation par rapport au couloir de passage, ne sont pas tous dans la même situation.*

*Si aujourd'hui, l'Etat français est obligé d'avoir recours au nucléaire c'est parce qu'il n'a pas engagé assez tôt des crédits pour développer les énergies renouvelables et, comme pour toute énergie, ne nous a pas éduqués à ne pas la gaspiller.*

*Quant à nos habitants, en fonction de leur sensibilité au respect de la réglementation, à la santé, au paysage pour notre génération et celle de nos descendants, leurs avis divergent et, de plus, les moyens financiers et l'attitude de RTE ne font qu'aggraver la situation.*

*Dans ces conditions, l'année 2012 se vit dans un climat tendu.*

*Lors de la cérémonie des vœux, je me disais en interne que cette année 2012 serait difficile à vivre, je ne me suis pas trompée.*

*Au cours de cette cérémonie les principaux investissements ont été présentés, tels que la réhabilitation d'un bâtiment en deux logements au centre bourg - actuellement terminée -, l'extension du réseau d'assainissement collectif jusqu'au village Mary - en cours -, l'aménagement d'une zone artisanale de 4 lots à la Porte des Boscqs avec les communes de Feugères et de Marchésieux - dont la première phase est achevée -, ou l'opération à venir concernant la rénovation extérieure du groupe scolaire.*

*A la fin de cette cérémonie j'avais indiqué que le discours serait en ligne sur notre site internet mais la commission (Bruno, Françoise, Michèle et moi), avec l'aide de Christiane, a pris un peu de retard pour entrer toutes les données en utilisant les services du site internet mis en place par l'Association des Maires Ruraux. Enfin, cette fois-ci, je peux vous indiquer que ce journal est en ligne sur notre site : [www.mairie-saintmartindaubigny.fr](http://www.mairie-saintmartindaubigny.fr). Si vous êtes équipés, prenez l'habitude d'aller le consulter ; vous y trouverez nous l'espérons les renseignements recherchés.*

*Joëlle Levavasseur*

*NB : Pour rappel, nous informons par mail nos habitants des événements exceptionnels. Si vous souhaitez figurer dans notre carnet d'adresses, pensez à nous communiquer votre adresse mail.*

## DES NOUVELLES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

### TERRE ET BÉTON - dialogue entre deux patrimoines – « RESIDENCE D'ARTISTES »

La Communauté de communes Sèves-Taute est riche d'un patrimoine construit en terre crue, mais après le seconde Guerre Mondiale elle a vu également l'émergence de nombreux bâtiments dits de la « Reconstruction » et le développement d'un nouveau matériau, le béton.

La résidence d'artistes vise à apporter un regard croisé sur ces deux patrimoines et ces deux matériaux.

Nadine PORTIER, artiste béton, et Laurent BOUYER, artiste terre, réalisent, sur le site de la Base de Loisirs, **une œuvre commune entre Terre et Béton**, du 07 avril au 19 mai 2012.

#### Programme « Résidence d'Artistes »

<b>Samedi 28 avril 2012 de 10h à 18h</b> A la Base de Loisirs	<b>Atelier ouvert au grand public</b>
<b>Samedi 12 mai 2012 de 10 h à 18h</b> A la base de Loisirs	<b>Atelier ouvert au grand public</b>
<b>Samedi 19 mai 2012 à 17h00</b> A la Base de Loisirs	<b>Vernissage</b> , présentation des oeuvres finales par les artistes Verre de l'amitié

Durant toute cette période, en collaboration avec les collectivités, les associations et de nombreux bénévoles proposeront **des animations sur le thème « Terre et Béton »** :

<b>dimanche 29 avril</b>	<b>Le Pays d'Art et d'Histoire :</b> - <b>Dimanche du patrimoine</b> sur les communes de Raids et Auxais : « <b>La reconstruction dans les marais</b> » (renseignements au 02.33.19.08.10)
<b>Mardi 1<sup>er</sup> mai</b>	ADAME des Marais : - <b>Journée de la terre</b> - animations pour les enfants à l'Étang des Sarcelles (renseignements au 02.33.07.15.20)
<b>mercredi 2 mai</b>	Médiathèque de Marchésieux : - <b>exposition « Terre » - patrimoine local</b> – présente jusqu'au 19 mai
<b>samedi 12 mai</b>	ADAME des Marais propose : - <b>randonnée vélo « découverte de l'architecture en terre de Marchésieux »</b> commentée par Erwan Patte-RDV à 17h00 à l'étang des Sarcelles (renseignements et réservations : Maison du Parc 02.33.71.65.30)
<b>dimanche 13 mai</b>	ADAME des Marais : - <b>randonnée pédestre « la reconstruction »</b> - commentaires Erwan Patte et Claude Pasturel – RDV à 10h devant l'église de Périers (renseignements et réservations-maison du Parc 02.33.71.65.30)
<b>samedi 19 mai</b>	ADAME des Marais : - <b>Apéro concert avec les Ecraouettes</b> à partir de 18h30 à l'Étang des Sarcelles (renseignements au 02.33.07.15.20) - <b>Diffusion de documentaires sur l'architecture terre dans le monde et/ou l'éco-construction</b>

### PIERRES EN LUMIÈRES - SAMEDI 19 MAI 2012

Dans le cadre de cette opération « Pierres en lumières » à l'initiative du Conseil Général et de la Fondation du Patrimoine, la commission patrimoine de la Communauté de Communes a retenu le site de la Maison de la Brique.

Le rendez-vous est donc donné le samedi 19 mai à 21h.

## DES NOUVELLES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

### Au programme de « Pierres en Lumières » :

- Bande sonore sur l'historique de la Briqueterie et du Moulin de Manne ;
- A la tombée de la nuit, marche contée, avec l'association « l'Arbre à Contes » jusqu'au Moulin de Manne ;
- Au retour, projection de vieux films dont des extraits de films de Gaston Sauvage.

### RANDONNÉES PEDESTRES 2012

DATES	COMMUNES	LIEUX DE DEPART	DISTANCE (kms)
25 mai	Périers	Place de la Mairie	8
			4,4
1 <sup>er</sup> juin	Saint-Martin-d'Aubigny	Face à la Mairie	8
8 juin	Gorges	Chapelle Sainte-Anne	7
15 juin	Marchésieux	Place de la Mairie	8
22 juin	Gonfreville	Place de la Mairie	7
29 juin	Feugères	Place du Pressoir	8
6 juillet	Le Plessis-Lastelle	Place de l'Eglise	7,8
			3,5
13 juillet	Saint-Germain-sur-Sèves	Salle culturelle	8
20 juillet	Saint-Sébastien-de-Raids	Place de l'Eglise	7
27 juillet	Raids	Le Bourg	7
3 août	Nay	Place de la Mairie	7
10 août	Auxais	Place de la Mairie	8

**Nouveauté 2012** : deux communes proposent aux randonneurs de choisir entre un circuit « traditionnel » d'environ 8 km et un circuit plus court, principalement destiné aux familles avec de jeunes enfants et aux personnes qui préfèrent les petites marches.

Sur ces deux parcours, des animations seront mises en places par les animatrices du service « Enfance-Jeunesse » de la Communauté de Communes.

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre la Communauté de Communes Sèves-Taute au 02.33.76.58.65, ou par courriel : [contact@seves-taute.com](mailto:contact@seves-taute.com)

Site internet de la Communauté de communes : <http://www.seves-taute.com/>

# LA PAGE DES TRAVAUX

## GRUPE SCOLAIRE

Les travaux du groupe scolaire, qui devraient commencer pendant les vacances d'été 2012 et se poursuivre aux vacances scolaires suivantes, comprennent les opérations suivantes :

- pour les parties cantine, ancienne école et logement : isolation extérieure et remplacement de toutes les menuiseries par du double vitrage ;
- pour la cantine : intégration de l'éclairage dans le plafond ;
- pour les toilettes : reorganisation de l'ensemble pour les rendre accessibles aux handicapés.

Ces travaux sont estimés à 160 000 €. En tenant compte des financements Etat, PAP et Conseil Général, dans le cadre du Contrat de Territoire (subvention non encore attribuée), le financement restant à la charge de la commune, jusqu'à cette enveloppe, est de 10% pour l'école, 5% pour la cantine et néant pour le logement, soit environ 15 000 € HT.

Actuellement, l'architecte prépare la consultation des entreprises.

## LOGEMENT DU PRESBYTERE

En plus des travaux d'isolation du plancher du grenier (réalisés fin 2011 et début 2012), du remplacement des menuiseries extérieures par du double vitrage (prévu en 2012) et de la mise aux normes de l'installation électrique (fait en 2011) que nous vous avons indiqués dans le N° 44, ce logement nous a causé quelques mauvaises surprises.

En début d'année, nous avons dû changer la chaudière à fuel et, ayant constaté des infiltrations d'eau il faudra reprendre les joints de la cheminée, côté club des Aînés. C'est l'entreprise Jouin qui réalisera ces travaux pour un coût de 7 450 € ; cette même entreprise a déjà refait le bas du conduit de la cheminée intérieure.

Avant d'accueillir de nouveaux locataires, nous avons souhaité poursuivre l'état des lieux de ce logement en faisant réaliser un diagnostic parasitaire qui a heureusement constaté l'absence de mères et de champignons lignivores actifs.

Lors de ce changement de locataires, la tapisserie de la salle et du hall d'entrée a été refaite (papiers peints payés par la commune et travaux effectués par eux) et Didier a posé et peint de la toile de verre dans la cage d'escalier.

## LOGEMENTS du CENTRE BOURG

Après un chantier de 10 mois suivi par Jean-Pierre, les travaux de ces deux logements sont maintenant terminés.

Par rapport à l'enveloppe de départ de 229 483 € TTC, se sont ajoutés différents avenants pour un montant total de 17 697 € TTC.

Vous vous êtes sans doute posé la question « **à quoi sert le tableau afficheur installé sur le mur en terre ?** » : En plus du nom et du numéro de téléphone de l'entreprise installatrice, cet « affichage pédagogique » vous indique la quantité journalière et la quantité totale d'électricité produite par les panneaux photovoltaïques, ainsi que l'économie de CO<sub>2</sub>.

Au 1<sup>er</sup> mars, la production totale était de 431 985 kW.

L'objectif annuel est de 3 906 000 kW, soit une production moyenne journalière de 10 850 kW (3 933 kW le 1<sup>er</sup> mars).

En regardant le panneau, vous verrez si la journée a été ensoleillée ou non.

Pour votre information, l'installation de ce panneau a permis d'obtenir 13 000 € de fonds européens.

## LA PAGE DES TRAVAUX

Pour terminer cette opération, un petit article de François Streiff, architecte terre au Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin :

*La mairie de Saint-Martin-d'Aubigny mène actuellement une opération de création de logements locatifs dans un ancien bâtiment au coeur du bourg.*

*Ce bâtiment ancien, à l'origine en terre, a fait l'objet de réfection lors de la Reconstruction, mais un pignon en mâsse subsistait.*

*La municipalité a par conséquent fait appel au Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, à la fois pour le conseil technique que son architecte délivre gratuitement, et pour obtenir une aide financière que le Parc accorde à tout propriétaire de bâtisse en terre, privé ou public.*

*En contrepartie, la commune et l'entreprise qu'elle avait retenue pour effectuer les travaux de maçonnerie se sont engagés à réaliser les travaux en respectant les consignes techniques du Parc naturel régional, en veillant donc à mettre en œuvre un enduit à base de chaux aérienne, sable et terre pour conserver la couleur du mur d'origine.*

*La subvention accordée représente un montant de 1 158 €, soit 20% du coût de l'enduit réalisé.*

*Si vous aussi vous envisagez de rénover votre maison en terre, des aides sont toujours disponibles pour la rénovation extérieure des murs en terre, et depuis peu, également sur les rénovations intérieures pourvu qu'elles utilisent de la terre ou de la chaux.*

***N'hésitez donc pas à contacter le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin  
17, rue de Cantepie - 50500 LES VEYS  
Tél. 02 33 71 61 90  
info@parc-cotentin-bessin.fr***

### REMPACEMENT des GOUTTIÈRES à la MAIRIE

Quand il pleut, on s'aperçoit que les gouttières en zinc à l'avant de la Mairie sont percées. Il est grand temps de les changer car l'eau tombe au pied du mur et abîme les joints. Ces travaux seront réalisés par l'entreprise Lepelley de Saint Sébastien de Raids.

## DES NOUVELLES DE NOS FINANCES

### RECETTES 2011- BUDGET GENERAL

Pour vous permettre de vous rendre compte des différentes recettes que nous percevons annuellement, vous trouverez ci-dessous un tableau synthétique des recettes 2011, hors budget assainissement :

LIBELLE	REALISE 2011	RETENU	NET
Contributions directes	109 695,00 €	- 13 187,50 € reversement compensation TP ① à Marchésieux - 2 529,46 € reversement compensation TP au SIATR	93 978,04 €
Dotations de l'Etat	134 728,53 €	- 10779 € prélèvement FNGIR ② - 22 € dégrèvement JA ③ - 13 420,13 € reversement dotation Marchésieux	110 507,40 €
Pylônes	42 097,00 €		42 097,00 €
Reversement Département quote-part droit de mutation	7 314,00 €		7 314,00 €
Fermage	3 878,49 €		3 878,49 €
Location logements	31 464,12 €		31 464,12 €
Location salle polyvalente	5 415,44 €	- 1 264,68 € reversement à l'AEP	5 415,44 €
Camping	6 307,85 €		6 307,85 €
Maison de la Brique	2 161,34 €		2 161,34 €
Aides Etat sur contrat aidés + indemnités journalières	14 541,62 €		14 541,62 €
Remboursement par le SIATR travaux employés communaux au Plan d'Eau	4 674,07 €		4 674,07 €
DIVERS ④	4 973,58 €		4 973,58 €
Opérations d'ordre	2 653,95 €		2 653,95 €
<b>TOTAL</b>	<b>369 904,99 €</b>		<b>328 702,22 €</b>

① Taxe Professionnelle

② Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources

③ jeunes Agriculteurs

④ Vente de bois, concessions, occupation domaine public, curage, remboursement personnel fournitures repas, mandat annulé, remboursement assurance, participation des syndicats

## DES NOUVELLES DE NOS FINANCES

### TAUX D'IMPOSITION 2012

Les taux d'imposition 2012 sont maintenus au même niveau que les années précédentes. Toutefois, la base (valeur locative) a été revalorisée de 1,8% dans le cadre de la loi de finances 2012.

### EMPRUNTS

Comme vous le savez, il est de plus en plus difficile d'obtenir des emprunts, même pour les collectivités locales.

Finie donc la période où la collectivité sollicitait les banques après travaux. Nous en avons eu la preuve au cours de l'année 2011 : pour les deux emprunts ci-dessous, seul le Crédit Mutuel nous a fait une offre :

- 4,94% pour un emprunt de 24 000 € d'une durée de 12 ans.  
Cet emprunt concerne les travaux d'assainissement collectif à la Base de Loisirs jusqu'à la Porte des Boscqs sur Marchésieux ; il complète un emprunt initial de 80 000 € et une avance de 100 893 € à taux zéro de l'Agence de l'Eau. Pour ces financements, la commune de Marchésieux nous rembourse chaque année 69,75% des échéances.
- 3,83% pour un emprunt de 6 400 € d'une durée de 4 ans. Le coût réel (investissements moins subventions) de l'installation photovoltaïque est d'environ 9 500 €. La vente d'électricité devrait nous permettre de couvrir l'échéance.

Pour les logements du Bourg, heureusement que l'Etat a débloqué une enveloppe de 5 millions d'euros par l'intermédiaire de la Caisse des Dépôts et Consignations. Dès le premier jour de cette annonce, nous avons sollicité cet organisme pour l'emprunt de 170 000 € que nous avons budgété. Cette somme correspond au coût net de l'opération, le taux est de 4,51% pour une durée de 15 ans.

L'échéance annuelle sera couverte d'une part par les loyers et d'autre part sur nos fonds propres en sachant que des emprunts dont les échéances correspondent à la différence manquante s'arrêtent en 2014. Cet emprunt sera débloqué fin avril 2012. En attendant nous avons recours à une ligne de trésorerie dont le taux d'intérêt est d'environ 1%.

## **LIGNE 400 000 VOLTS**

### **Indemnisation du préjudice visuel par la Commission Départementale**

Au titre des dispositifs d'accompagnement et de compensation, RTE a indiqué que le préjudice visuel généré par la construction de la ligne 2x400 000 volts Oudon-Taute dite « Cotentin Maine », sera indemnisé.

Un cabinet est déjà mandaté pour recenser les habitations se situant dans la bande des 200 m de part et d'autre de la future ligne électrique.

Pour les habitations situées au-delà de 200 m, les propriétaires qui estimeront subir un préjudice devront solliciter la commission mise en place pour que leur dossier soit étudié. RTE mettra à disposition des mairies un formulaire permettant de recenser ces propriétaires au cours du quatrième trimestre 2012.

**Les propriétaires au-delà de 200 mètres estimant avoir un préjudice visuel devront donc se faire connaître auprès de la commission.** Deux options :

- Soit le propriétaire souhaite conserver sa propriété et RTE l'indemnise sur la base de l'estimation financière de la commission.
- Soit le propriétaire souhaite vendre et RTE lui rembourse la différence entre le prix de vente de son bien et sa valeur vénale avant la construction de la ligne, estimée par la commission.



### **OPERATION DE PLANTATIONS**

L'opération de plantation (971 plants d'arbres ) a commencé cet hiver sur des terrains privés, sur la parcelle communale situé après le parking du terrain de football et à la chapelle Saint Christophe (120 charmes, 5 érables, 10 noisetiers, 2 chênes pédonculés, 5 pruniers). Tributaire d'un certain nombre d'éléments (démontage des pylônes, terrains humides), elle se poursuivra à partir de l'automne prochain à l'entrée de la voie communale de William Harvey (parcelle CCST), sur les terrains communaux de Saint-Martin d'Aubigny et de Marchésieux et sur des terrains privés pour lesquels les propriétaires et exploitants ont donné leur accord.

L'entreprise chargée de ces travaux est la SARL LEMOIGNE PAYSAGE de Créances.

La Chambre d'Agriculture, maître d'œuvre de l'opération pour le compte de RTE, a chiffré le projet sur les deux hivers 2011/2012 et 2012/2013 :

- 1 455 mètres de haies bocagères sur talus (rechargés et recalibrés)
- 2 170 mètres de haies bocagères à plat
- 90 arbres plantés en alignements
- 1 verger regarni (6 unités)
- 1ha 45 de bosquets
- 9 propriétaires bénéficiaires de l'opération
- Au total, plus de 4 700 arbres et arbustes seront plantés, majoritairement des essences locales. On retrouve notamment : 530 chênes pédonculés, 345 frênes, 215 érables sycomores, 400 érables champêtres, 850 charmes, 650 noisetiers.
- 730 arbres de haut jet seront protégés des chevreuils par des gaines de protection.

Pour rappel, cette opération, à l'initiative de la commune, est financée par RTE dans le cadre de sa politique de réduction de l'impact visuel des futures lignes THT.

***Si vous n'avez pas fait partie de ce projet et que vous êtes intéressés, vous pouvez nous en faire part en mairie.***

# TRANSPORTS SCOLAIRES ET VOIRIE

## TRANSPORTS SCOLAIRES

Le transport scolaire est de la compétence du département de la Manche.

- Pour le RPI, le transport scolaire se fait d'école à école.
- Pour le collège, nous avons actuellement 4 arrêts du bus : le Château d'Eau, le Vieux Bourg, le Bourg et la Viclinière.

Le Conseil Général souhaite diminuer le nombre d'arrêts pour la rentrée prochaine, avec l'objectif de n'en conserver qu'un par commune et de sécuriser les aires de stationnement. Pour expliquer cette nouvelle politique, des réunions à l'initiative de la Direction des Routes Départementales (DRD) - Agence Technique des Marais - se sont tenues au niveau de la communauté de communes.

Pour notre commune, le projet est de supprimer les arrêts de bus du Château d'Eau (1 seul enfant) et du Vieux Bourg (2 enfants et arrêt proche du bourg).

Face à ce projet, nous sommes intervenus par courriers auprès de la Direction des Routes Départementales, de Hubert Lenormand Conseiller Général et de Jean-François Legrand, Président du Conseil Général, pour conserver l'arrêt du Vieux Bourg au motif que cet arrêt doit accueillir 4 enfants de plus à la rentrée prochaine et que cette zone est appelée à être urbanisée.

Avec l'aide d'Hubert, il a fallu organiser en plus une rencontre sur le terrain pour convaincre les élus membres de ce comité technique.

A ce jour, le maintien de cet arrêt est en bonne voie. Attendons la réponse finale.

Dans le cadre de cette nouvelle politique départementale, la ligne MANEO reliant Périers à Saint-Lo, hors trajet scolaire, sera supprimée.

## VOIRIE

- Comme prévu, la voirie communale du Centre William Harvey, jusqu'au golf, et celle qui mène à la chapelle Saint Christophe ont été réalisées.

- Le revêtement de la rue Cauvet, au village de la Viclinière, a été retardé car les réseaux électriques et téléphoniques devant alimenter une maison en cours de construction, récemment vendue, n'étaient pas passés.

Maintenant, le nouveau propriétaire a fait le nécessaire pour le passage des câbles et les travaux seront faits dans le courant de l'année 2012.

- ***Des travaux d'amélioration de l'écoulement des eaux ont été réalisés au village de la Courtinière et sur la voie menant au village de Manne qui a été également élargie.***

# NOS HABITANTS

## LES NAISSANCES

**Kenzi Recuyer Boinau**, né le 26/10/2011, fils de Gurval Recuyer et de Sophie Boinau - 3, le Rosty

**Loïs Sublin**, né le 9/11/2011, fils de Germain Sublin et de Amandine Lavarde - 1, le Vert Mané

**Aaron Ramos-Braz**, né le 28/11/2011, fils de Miguel Ramos-Braz et de Aurélie Lesaulnier - 9, le Vert Mané

**Gabin Chauvin**, né le 9/12/2011, fils de Romain Chauvin et de Karine Teilland - 19, le Vieux Bourg

**Martin Lefevre**, né le 6/01/2012, fils de Stéphane Lefèvre et de Lydie Vimond - 10, le Vert Mané

**Sacha Vaubert**, né le 28/01/2012, fils de Yaneck Vaubert et de Clémence Larose - 5ter la Viclinière

**Loucas Delattre**, né le 31/03/2012, fils de Steven Delattre et de Vanessa Delauney - 14, le Vert Mané

## LES NOUVEAUX HABITANTS

**Sophie BOINAU, Gurval RECUYER et Kenzi (voir naissance) - 3 le Rosty**

Sophie et Gurval sont les nouveaux locataires d'une maison du Rosty. Dès leur arrivée, ils ont été bien occupés par la naissance de leur petite fille Kenzi. Pour celles et ceux qui étaient présents à la cérémonie des vœux, vous avez pu faire leur connaissance.

**Vanessa LECONTE, Christopher BOSCHER et leurs deux enfants : Kylian (2 ans) et Enzo (-1 an) - 8b, le Jardinot**

Toute cette petite famille, venant de Cerisy la Salle, est arrivée en octobre 2011 dans le lotissement « le Jardinot » en tant que locataire d'une des deux maisons en bois. Bien discrets, on entend seulement Christopher partir au travail à Socopa.

**Yasmina et Eric DORLÉANS et leur quatre enfants : Theo, Amaury (2002), Nolan (2006), Elouan (2008)- la Viclinière**

Yasmina et Eric habitaient auparavant un logement communal sur la commune de Feugères. Sachant qu'ils devaient libérer ce logement destiné à une autre utilisation, ils ont cherché une maison en location sur le territoire du RPI et finalement, l'ont trouvé sur notre territoire au mois de novembre.

Ils remplacent Anne-Marie Morin et Stéphane De Saint Jores partis sur Marigny.

**Fanny LEPAGE, Stéphane BOUET et leur trois enfants : Tihyana (2007), Louna (2006), Kaiha (2009) - 3, village de l'Eglise**

Fanny et Stéphane sont arrivés dans le logement du presbytère au 1/01/2012, venant de Saint-Lo. Ainsi, Stéphane se rapproche de son travail à la Poste de Périers. Assurant certains remplacements de facteur, vous l'avez peut-être déjà vu vous apporter les bonnes nouvelles mais aussi les factures !

## NOS HABITANTS

*Ce logement était occupé précédemment par Gil et Jean-Baptiste Moulin, notre réparateur de pompe à eau. Avant de partir, Jean Baptiste nous a réparé la pompe à eau située derrière la Mairie.*

### **Madeline LORD et Thomas FERGANT - 16, le Vert Mané**

Madeline et Thomas sont arrivés début janvier dans le HLM occupé antérieurement par Anne-Sophie Leclère partie sur Moyon. Dès leur arrivée, ils sont passés en Mairie et, sachant que Thomas travaillait à l'entreprise Vantomme, nous l'avons tout de suite identifié par le port du blouson vert bouteille de cette entreprise.

### **Elodie ASSELINNE et Cyriaque FORTIN -**

### **Julie MÉDEVIELLE et Benoît CAPELLE - 14<sup>bis</sup> et 14<sup>ter</sup> village de l'Eglise**

Ces quatre jeunes sont les locataires de nos deux nouveaux logements communaux. Benoît, originaire de notre commune et Cyriaque, joueur à l'ASC sont déjà bien connus. Pour chacun d'eux, c'est leur premier logement et nous espérons que celui-ci conviendra à leur attente.

### **Melinda LEPROVOST - Ludovic DESPRÉS et Emma (8mois)- 20, le Vert Mané**

Quelques années après sa construction, cette maison (au fond du lotissement, sur la droite) vient d'être vendue à un couple de jeunes avec un enfant. C'est la première fois que nous accueillons sur notre territoire un salarié de l'entreprise STATIM, imprimerie à Périers.

### **Mutation dans le lotissement du Vert Mané**

Amandine Lavarde, Germain Sublin et Lois ont quitté leur F2 pour s'installer dans le F4 qu'occupaient Lydie Vimond et Stéphane Lefèvre partis dans une maison neuve du lotissement communal de Feugères.

**Un nouvel agriculteur sur notre commune** depuis le 01/04/2012 : Jean-François Laurent, du Mesnilbus, associé du GAEC des Marettes.

**Une habitante, nouvelle commerçante à Périers : Aline DUBOURG**, amie de Clément Duval (6, la Bretonnière), vient d'ouvrir un magasin de prêt-à-porter et accessoires pour femme « **Mod' Aline** », 3 place du Général Leclerc - ouvert du mardi au samedi.

### **NOTRE JEUNE POMPIERE**

**Angeline JEANNE** - la Viclinière - fait depuis peu partie des sapeurs pompiers de Périers : elle pourra ainsi compléter sa formation d'élève infirmière. Félicitations pour cet engagement.

## LA PAGE DES SYNDICATS

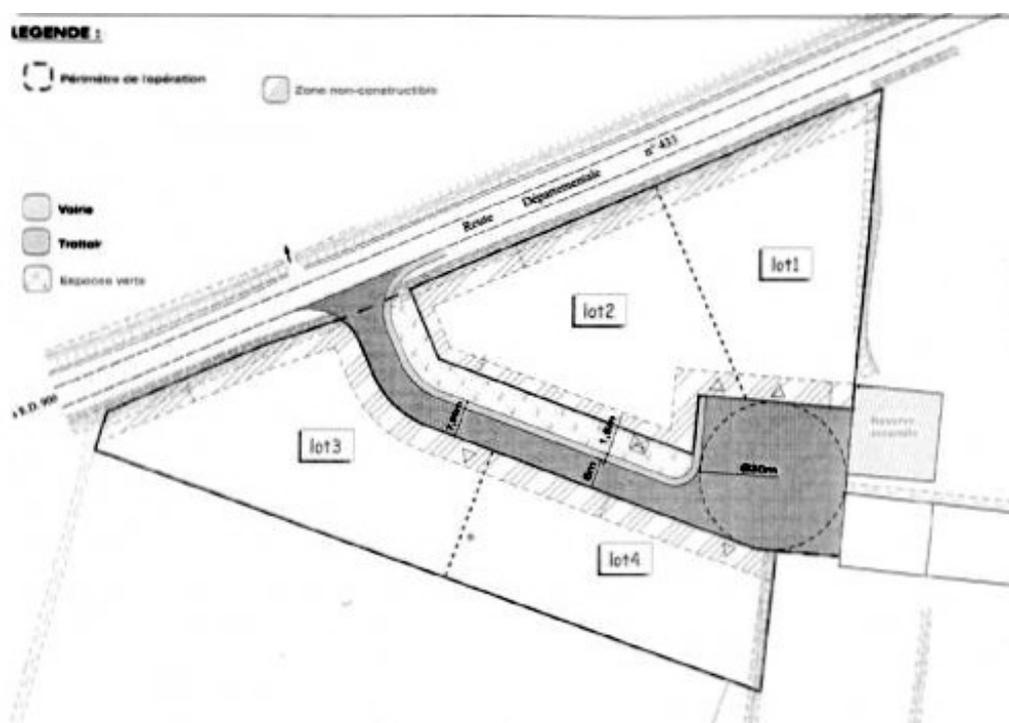
**LE SYNDICAT D'AMÉNAGEMENT TOURISTIQUE ET RURAL DU PAYS DES MARAIS – (SIATR) entre les communes de Feugères, Marchésieux et Saint-Martin d'Aubigny**  
mail : [SIATR@orange.fr](mailto:SIATR@orange.fr)

### Aménagement de la zone artisanale

Dans le journal N° 43, nous avons déjà consacré un article à l'aménagement de cette zone, située sur la commune de Marchésieux, en face de l'ex garage de Roland Levillain,. La coupe de bois faite avec l'accord du Conseil Général, sur le talus longeant la départementale 900 permet d'en apercevoir les travaux.

Au cours du dernier trimestre 2011 et du premier trimestre 2012, les travaux de viabilisation de la première phase ont été réalisés par l'entreprise Eurovia, Romuald Laisney, le Syndicat d'Eau de la Région de Saint-Martin d'Aubigny et le Syndicat Départemental d'Energies de la Manche (SDEM).

Comme vous le verrez sur le plan ci-dessous, quatre lots sont proposés à la vente au prix de 7 € HT le m<sup>2</sup>, mesurant respectivement 1 893 m<sup>2</sup>, 2 024 m<sup>2</sup>, 2 152 m<sup>2</sup> et 1 688 m<sup>2</sup>.



Fin mars, un compromis de vente a été signé pour le lot N°3 (face à la D 900) avec M. et Mme Sébastien MARIE de l'entreprise RAIDS DIFFUSION dont les locaux actuels sont trop petits pour entreposer tôles, bacs aciers, bois de charpente, fer, grillage, clôture, produits de traitement du bois. Le Syndicat lui vendra également, en valeur agricole, le reste du terrain jusqu'à la D 900.

Le lot N°4, qui se trouve également face à la D 900, est en voie d'être vendu.

### LE SYNDICAT DES AFFAIRES SCOLAIRES

#### Budget

Pour rappel, le Syndicat des Affaires Scolaires gère toute la partie fonctionnement des écoles (fournitures scolaires, transport piscine, remboursement aux communes du coût des photocopies ...etc) et l'investissement concernant le mobilier intérieur, y compris le matériel informatique. Il verse également une aide aux structures parallèles telles que la cantine et la

## LA PAGE DES SYNDICATS

garderie gérées par l'association Familles Rurales ; au titre de 2012, ces aides sont respectivement de 3 000 € et 2 200 € pour rendre le coût de ces services moins élevé pour les familles.

Pour l'équilibre des comptes, chaque commune verse une contribution au prorata du nombre d'enfants scolarisés. Pour notre commune, en 2012, elle s'élève à 25 404 € pour les 58 enfants scolarisés au 1/01/2012.

A la rentrée prochaine, la prévision d'effectifs pour tout le RPI est de 175 élèves.

***L'inscription des nouveaux enfants pour cette future rentrée se fera à l'école de Marchésieux, les 15 et 29 mai après midi. N'oubliez pas que vous devez passer en mairie au préalable.***

### SYNDICAT D'ADDUCTION EN EAU POTABLE

#### Travaux

Le syndicat d'eau prévoit de gros investissements qui seront entrepris au fur et à mesure de la réalisation d'autres travaux nécessitant le creusement de tranchées.

C'est ce qui a déjà été fait avec la pose d'une nouvelle canalisation lors de l'extension du réseau d'assainissement jusqu'au village Mary.

De même, le syndicat poursuivra ses travaux lorsqu'aura lieu l'aménagement du bourg de Feugères, et celui de notre bourg qui est prévu en 2013.

De plus, l'extension du réseau d'eau depuis le Centre William Harvey jusqu'à la zone artisanale de la Porte des Boscqs, sur la commune de Marchésieux, sera réalisée au cours du 1er semestre 2012 ; une antenne de ce réseau permettra l'implantation d'une borne à incendie pour le futur lotissement de la Haiglière, sous maîtrise d'ouvrage de la commune de Marchésieux.

#### Antenne sur le château d'eau

Avez-vous remarqué qu'une antenne a été installée sur le château d'eau ! C'est une antenne directionnelle de diffusion Wifimax, vers Raids et Sainteny, pour permettre aux habitants de ce secteur « en zone blanche » d'avoir accès à internet.

#### Tarifs de l'eau en 2012

Premier constat : les consommations d'eau ont tendance à baisser et on ne peut que se réjouir de cette nouvelle attitude des consommateurs de plus en plus soucieux d'économiser l'eau.

Mais, revers de la médaille, le syndicat d'eau a moins de recettes et doit faire face à des dépenses de fonctionnement et d'investissement qui sont plutôt en augmentation.

La conséquence, c'est un prix de l'eau plus élevé pour l'année 2012 :

	<i>Tarif 2011</i>	<b><i>Tarif 2012</i></b>
Prime fixe	56,28 €	<b>59,90 €</b>
Tranche 1 (- 40 m <sup>3</sup> )	0,89 €	<b>0,98 €</b>
Tranche 2 (de 40 à 200 m <sup>3</sup> )	1,45 €	<b>1,48 €</b>
Tranche 3 (au-delà de 200 m <sup>3</sup> )	0,67 €	<b>0,68 €</b>

## DES NOUVELLES DE NOS EMPLOYES MUNICIPAUX

### **L'équipe technique**

Elle sera complétée du 15 avril au 15 octobre 2012, notamment pour la tonte, par Claude Mesnage, en contrat aidé à 80 % à raison de 20h par semaine.

Claude, vous l'avez peut-être déjà aperçu sur le terrain de golf où il a travaillé pendant 17 ans : il a un gros handicap, il est sourd et muet. Il conduira le tracteur tondeuse tout neuf, acheté auprès de Périers Motoculture pour un montant HT de 12 350 € duquel il faut déduire 1000 € HT de reprise.

### **A la Briqueterie**

La saison estivale sera assurée par Lucie Boisbunon qui a une formation de tailleur de pierre et en éco construction.

### **Pour l'école**

Arlette et Corinne sont à leurs postes. Lors de leurs absences, elles ont été remplacées par Océane Lebreuilly, Estelle Levavasseur ou Laura Lesage (amie de Maxime Davy).

### **Pour la partie administrative**

Christiane, avec 30 h par semaine, assure le secrétariat et Félise, avec 14 h, suit toute la partie comptable.

A titre exceptionnel, Delphine, secrétaire du Syndicat des Affaires Scolaires et du SIATR, a consacré une demi-journée à la commune pour préparer les documents nécessaires à un contrôle URSSAF.

*Dans le cadre de celui-ci, aucune remarque pour ce qui concerne les salaires, mais le contrôleur a souligné deux points qu'il estime susceptibles de redressement :*

- *Pour le spectacle de magie, Il a considéré que le magicien était intervenu à son propre compte et non dans le cadre d'une association, d'où un appel de cotisations de 380 € sur une rémunération nette de 500 €. Nous avons contesté ce redressement au motif que le contrat et la facture ont bien été émises au nom d'une association.*
- *Sur la rémunération d'un commissaire enquêteur, il s'appuie sur un texte législatif pour considérer qu'elle est soumise à cotisations auprès de l'URSSAF. Il est bien exact que ce texte les vise, mais aucune circulaire n'en prévoit les modalités d'application. En pratique, les collectivités locales ne déclarent pas les indemnités versées aux commissaires enquêteurs à l'URSSAF. Là aussi, nous avons contesté.*

*Fin mars, nous n'avons pas eu réponse de l'URSSAF suite à nos observations sur le fond, pour les deux redressements cités ci-dessus, et sur la forme pour des problèmes de dates entre l'avis de vérification et l'avis de notification des redressements.*

# D I V E R S

## SUBVENTIONS 2011

Société sportive	1 000 €
Association d'Education Populaire	165 €
Association d'Education Populaire - Illuminations	160 €
Association d'Education Populaire - Gym	250 €
Club des Aînés	115 €
Association des Anciens Combattants	160 €
Association de la Chasse	240 €
Association de Palet	150 €
Association des Donneurs de Sang	50 €
Ligue contre le Cancer	50 €
Association des Visiteurs de Malades Hospitalisés (VMEH)	50 €
Bibliothèque Centre Documentaire (BCD) de Marchésieux	100 €
Croix Rouge	50 €
Maison Familiale Rurale de Saint-Sauveur Lendelin	40 €
CFA Bâtiment – Côtes d'Armor	40 €
CFA BT - Sarthe	40 €
CFA Bâtiment et TP - Orne	60 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 720 €</b>

## TARIF ASSAINISSEMENT 2012

Le prix du mètre cube a été fixé à 1,27 € HT à partir du 1/01/2012. Pour fixer ce prix, le conseil municipal a tenu compte de la hausse de la TVA passant de 5,5% à 7%.

## PERMIS DE CONSTRUIRE 2011

Numéro	Demandeur	Destination
0001	M. François AUVRAY	Garage
0002	RTE - Ligne 90 000 volts	Pylône
0003	M. Bertrand SAUVAGE	Bâtiment agricole avec panneaux photovoltaïques
0004	Centre William Harvey KORIAN	Extension et restructuration du Centre W.H.
0005	M. Clément DUVAL	Extension stabulation vaches laitières
0006	RTE - Ligne Launay-Taute	Construction ligne
0007	RTE - Ligne Oudon-Taute	Construction ligne

- 3<sup>er</sup> la Viclinière : Transfert du PC de M. et Mme SAVARY à M. Sébastien PERRON
- 1<sup>er</sup> rue aux Juifs : Annulation du PC de M. Pascal MALASSIS délivré en 2010 – nouveau PC déposé en mars 2012 par M. Charles CARIOT et Melle Anne-Sophie JOUET.

## ACHAT D'UNE CUVE A FUEL

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2011, nos tracteurs, considérés comme des tracteurs agricoles, fonctionnent au gazole non routier (GNR).

La cuve à fuel étant bien ancienne n'était plus aux normes, nous avons donc décidé d'acheter une nouvelle cuve pour recevoir les livraisons de GNR.

## LA PAGE DES ASSOCIATIONS

### LE CLUB DES AÎNES

Nous voici de retour après l'hiver.

En décembre a eu lieu le repas de Noël ainsi que l'assemblée générale. Comme les années passées, l'ambiance était au rendez-vous avec de nombreux participants. Le très bon repas était préparé par David, notre restaurateur de Saint-Martin.

Le tiers sortant soit : Michèle Biard, Raymonde Grould, Jeanne Levavasseur et Louise Levavasseur, a été réélu.

Voici La composition du bureau :

Président : Bernard Biard

1ère vice-présidente : Raymonde Grould

2<sup>ème</sup> vice-présidente : Louise levavasseur

Trésorière Jeanne : Levavasseur

Trésorière adjointe : Michèle Biard

Secrétaire Jeannine : Champvalont

Secrétaire adjointe : Marinette Fauny

Membres : Bernard Jeanne, Bernard Lebourg, Jean-Claude Lenormand, Michel Piquiot (responsable de la salle) et Roger Saugrain.

Le 31 mai nous allons randonner avec le club des Randonnées Brettevillaises avec un piquenique.

Le 6 juin c'est avec les marcheurs des Amis du Mercredi que nous nous retrouverons à 9h30 à la Maison de la Brique pour une marche suivie d'un repas pris en commun et d'un après midi récréatif.

Tout le monde peut participer à ces marches à son rythme.

Cette année le voyage d'une semaine nous emmènera au Pays Basque du 15 au 21 septembre au prix de 691 € assurance annulation comprise. Nous serons logés en Village Vacances et parcourrons largement cette belle région. Renseignement auprès des différents membres du bureau.

Petit rappel : 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudi marche à partir de 14 h 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudi jeux au Club.

A bientôt lors de nos différentes manifestations ou dans le prochain journal.

### COMITE SAINT CHRISTOPHE

C'est le dimanche 22 juillet 2012 que se déroulera le prochain pèlerinage Saint Christophe.

Les pèlerins pourront apercevoir les nouvelles plantations réalisées par l'entreprise Lemoine de Créances. Les lauriers palmes et les troènes, dont certains étaient malades, on été déracinés et remplacés par une haie bocagère.

Dans notre prochain numéro, nous aurons de plus amples détails sur ce pèlerinage.

### L'ADAME DES MARAIS

Dans le cadre de la résidence d'artistes TERRE / BETON dialogue entre deux patrimoines l'ADAME des Marais organise un **concours photo** sur le thème « **L'habitat dans tous ses Etats** » jusqu'au 09 juin 2012.

Elle s'associe également à de nombreuses activités dans ce même cadre (voir p. 4 et 5 « Des Nouvelles de la Communauté de Communes »).

*Contact : ADAME des marais 02.33.07.15.20  
www.adame-des-maraisasso50.fr*

### MISE À JOUR DU FICHER DES ASSOCIATIONS

Lors de leur création, les associations font une déclaration en Préfecture ; elles doivent ensuite informer les services préfectoraux des modifications qui peuvent intervenir, notamment celles concernant leurs dirigeants.

Ces services préfectoraux sont assurés par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS).

Au cours du dernier semestre, la DDCS a organisé des réunions, d'une part auprès des élus et d'autre part auprès des responsables d'associations, pour leur apporter des informations relatives à la constitution et au fonctionnement de celles-ci, et à la responsabilité de leurs dirigeants.

La DDCS met également à jour son fichier et invite les associations qui n'ont pas communiqué leurs changements depuis plusieurs années à régulariser leur situation ; à défaut, elles ne seront plus référencées.

Au 1/12/2011, les associations de la commune considérées comme actives par la DDCS sont :

- Le Centre Médico-Sportif Centre Manche
- L'Amicale des Golfeurs Seniors de la Manche
- La Société Communale de Chasse de Saint-Martin d'Aubigny
- Le Club des Aînés de Saint-Martin d'Aubigny
- L'Association Sportive du Golf Centre Manche
- Les 3 Chênes (l'association du personnel de la Tannerie)
- Les Marais sous Tensions
- L'Association Médicale William Harvey

Les autres associations ont reçu un petit courrier et doivent y répondre pour conserver leur numéro d'immatriculation. Désormais, le conseil municipal demandera ce numéro pour le versement des subventions.

## HISTORIQUE DES MAIRES ET ADJOINTS

*En vue de la préparation d'un « Annuaire des 601 communes de la Manche et des lieux de visite »\*, Christiane a recherché les noms des maires et adjoints de 1831 à nos jours :*

ANNEE	MAIRE	ADJOINTS
2008	Mme Joëlle LEVAVASSEUR	Mme Françoise COHEN M. Michel HOUSSIN M. Jean-Pierre DELAUNEY
2001	Mme Joëlle LEVAVASSEUR	Mme Françoise COHEN M. Michel HOUSSIN M. Ferdinand LENOËL
1995	Mme Joëlle LEVAVASSEUR	Mme Françoise COHEN M. Michel HOUSSIN M. Ferdinand LENOËL
1989	Mme Joëlle LEVAVASSEUR	M. Désiré RAINFROY Mme Françoise COHEN M. Ferdinand LENOËL
1983	M. Gaston SAUVAGE	M. Michel RAULLINE M. Désiré RAINFROY
1977	M. Gaston SAUVAGE	Melle Marcelle SEIGNEURIE M. Michel FAUNY
1972	M. Gaston SAUVAGE	Melle Marcelle SEIGNEURIE
1965	M. Gaston SAUVAGE	Melle Marcelle SEIGNEURIE
1959	M. Gaston SAUVAGE	M. Désiré RAINFROY
1953	M. Gaston SAUVAGE	M. Maurice FAUVEL
1947	M. Gaston SAUVAGE	M. Maurice FAUVEL
1945	M. Jean DELAUNEY	M. Maurice FAUVEL
1935	M. Jean DELAUNEY	M. Joseph LENORMAND
1929	M. Alexis LEBAILLY	M. Amand MOTTIN
1925	M. Alexis LEBAILLY	M. Amand MOTTIN
1923	M. Alexis LEBAILLY	M. Amand MOTTIN
1922		M. Alexis LEBAILLY
1919	M. Bonaventure DELAUNE	M. Achille GROULD
1912	M. Eugène LEBAILLY	M. Louis LEFORESTIER
1908	M. Eugène LEBAILLY	M. Louis LEFORESTIER
1904	M. Eugène LEBAILLY	M. Louis LEFORESTIER
1900	M. Eugène LEBAILLY	M. Louis LEFORESTIER
1896	M. Eugène LEBAILLY	M. Louis LEFORESTIER
1895		M. Louis LEFORESTIER
1892	M. Eugène LEBAILLY	M. Louis RUAULT
1888	M. Eugène LEBAILLY	M. Louis LEFORESTIER
1884		M. Eugène LEBAILLY
1884	M. Louis OURRY	M. Eugène MABIRE
1883	M. Louis OURRY	Mr Eugène MABIRE
1881		M. Louis OURRY
1881	M. Louis DELAUNE	M. Amand MARESQ
1878	M. Louis DELAUNE	M. Amand MARESQ
1876	M. Louis DELAUNE	M. Amand MARESQ
1871	M. Louis DELAUNE	M. Amand MARESQ
1866		M. M. HEBERT
1865	M. Jean-Baptiste RAULLINE	M. Louis BONAVENTURE
1860	M. Julien de SAINT GERMAIN	
1848	M. Magloire LEROUX	M. Julien de SAINT GERMAIN
1840	M. Charles LEROUX	M. Julien de SAINT GERMAIN
1834	M. Gilles LECANU	
1831		

*\*Livre parrainé par l'Associations des Maires de la Manche et le Conseil Général -  
Éditeur : Interservices - Eurocibles - MARIGNY - Notre référent est Gérard TAPIN.*

## DATES A RETENIR

Mardi 1 <sup>er</sup> mai 2012	<b>TROC PLANTES</b> à la Maison des Marais - organisé par l'ADAME des Marais
Dimanche 06 mai 2012	<b>Deuxième Tour Election Présidentielle</b>
jeudi 17 mai 2012	<b>Tournoi de FOOTBALL</b>
samedi 19 mai 2012	<b>« PIERRES EN LUMIÈRE »</b> de la Maison de la Brique au Moulin de Manne - 21h
Vendredi 1 <sup>er</sup> juin 2012	<b>NOCTURNE PEDESTRE</b> de la Communauté de Communes - départ 20h de la Mairie
Dimanche 10 juin et dimanche 17 juin 2012	<b>ELECTIONS LEGISLATIVES</b>
Du 16 au 18 juin 2012	<b>MINI TRAIN DES MARAIS</b> : visite de Clubs anglais, circulation de machines à vapeur
dimanche 24 juin 2012	Concours de <b>PALET</b> - également samedi 04 août, dimanche 23 septembre et dimanche 14 octobre 2012.
vendredi 29 juin 2012	<b>Fête de fin d'année scolaire du R.P.I.</b> - à l'école de Saint-Martin d'Aubigny
dimanche 22 juillet 2012	<b>Pèlerinage SAINT CHRISTOPHE</b>
Samedi 04 et dimanche 05 août 2012	<b>Festival VAPEUR</b> au MINI TRAIN des Marais
dimanche 26 août 2012	<b>AGRI-TRAIL</b> à la Base de Loisirs de l'Etang des Sarcelles
dimanche 30 septembre 2012	<b>Animations à la MAISON de la BRIQUE</b>
samedi 13 octobre 2012	<b>REPAS des CHEVEUX BLANCS</b>
dimanche 21 octobre 2012	61 <sup>ème</sup> édition de la <b>RAND'AUTOMNE</b> organisée par l'association Familles Rurales de Marchésieux*

\* La rand'automne est organisée au profit du camp de vacances qui se déroulera au Pays-Bas en juillet 2012. Comme tous les ans, plusieurs distances sont proposées (15,34, 50 km) avec des arrêts possibles (service de navettes). Tous les départs et retours se feront du Plan d'Eau. Pour plus d'informations, des feuillets seront prochainement à votre disposition en mairie - ou vous pouvez contacter le 06 79 65 02 13.

### LES INSCRIPTIONS SCOLAIRES

auront lieu le mardi 15 mai et le mardi 29 mai  
de 14h à 19h à l'école de Marchésieux.

N'oubliez pas de passer auparavant à la Mairie de votre commune qui vous délivrera un  
« certificat d'autorisation d'inscription ».